

Le jeudi 3 juin 2021- Cérémonie de remise des prix, organisée au collège Paul Claudel d'Hulst par la section Paris 7 de l'AMOPA pour le concours Plaisir d'écrire. Victoire Burban, élève en deuxième année d'école de communication, avec le bureau de l'AMOPA Paris 7

La langue française langue n'est-elle pas, par excellence, l'emblème de notre culture ? Quoi de mieux, pour la déguster, que d'entendre un enfant réciter son poème, parfois dans un simple murmure. Les concours de l'AMOPA permettent aux jeunes générations de révéler leurs talents et de montrer que la relève est bien vivante. Les candidats ont rendu hommage à la dimension immortelle de notre langue qui ne cesse pourtant de se transformer. Trois catégories de sujets sont proposées : l'expression écrite, la poésie, et la nouvelle. Les élèves de trois établissements du 7^{ème} arrondissement ont été sélectionnés : le lycée et collège Victor Duruy, le collège Paul Claudel d'Hulst et le lycée La Rochefoucauld. Chaque lauréat a reçu un prix. La solennité de la cérémonie soulignait la qualité du travail fourni et l'investissement des professeurs référents auprès des élèves. L'émotion ressentie répondait au mélange de beauté, d'imagination et d'intelligence qui émanait des récits déclamés.

Victoire Burban

Plusieurs personnalités ont participé à l'événement :

PORTRAIT DES INTERVENANTS



Madame Lionet,
Directrice de Paul Claudel d'Hulst



Monsieur Lechevalier,
Administrateur de l'AMOPA



Madame Brunetti-Pons,
Présidente de l'AMOPA Paris 7



Madame Jacouty,
Professeur de lettres

Interview de Madame LIONET, Directrice de Paul Claudel d'Hulst :

Que pensez-vous de l'intérêt d'une telle remise des prix pour les enfants ?

AL- Recevoir un prix des Palmes académiques représente un privilège pour les lauréats, mais c'est également un stimulant pour tous les élèves : l'organisation de tels concours leur donne l'élan, le dynamisme et la joie de l'écriture.

Des élèves de Paul-Claudel d'Hulst ont reçu un prix. Quels commentaires cela vous inspire-t-il ?

AL- Ces prix offrent un rayonnement à notre école ; s'y ajoute un rayonnement pour le 7^{ème} arrondissement qui est cher à mon cœur et je me réjouis tout particulièrement d'avoir accueilli cette remise des prix, ce soir, dans la salle de réception du collègue Paul Claudel d'Hulst.

Interview de Monsieur Lechevalier, vice-Président de l'AMOPA :

Depuis combien de temps et à quelle échelle l'AMOPA organise-t-elle les concours Plaisir d'écrire ?

ML- Depuis le début des années 1980, l'AMOPA organise des concours. Le premier concours était présenté sous le nom "Défense et illustration de la Langue Française". Comme aujourd'hui, il incluait trois catégories d'exercices : expression écrite, jeune nouvelle et jeune poésie. Le terme "Défense" évoquant plutôt une langue sur la défensive, la dénomination d'origine fut donc remplacée il y a environ deux ans par "Plaisir d'écrire". De nombreux autres concours sont aussi organisés par l'AMOPA dans différentes disciplines comme l'Histoire, la Géographie, l'Art, les Mathématiques, et la Rhétorique avec " Plaisir de Dire", non seulement dans les établissements français mais aussi à l'étranger

Quel est l'objet de l'AMOPA ?

ML- L'AMOPA rassemble des membres de l'Ordre des Palmes académiques. Les actions de notre association se développent dans deux directions : la jeunesse, d'abord, en liaison avec de nombreux établissements scolaires, pour organiser des concours, des sorties, aider aussi financièrement certains projets ou décerner des bourses étudiantes. La francophonie, ensuite en fédérant et en soutenant les activités des associations filiales de l'étranger et en assurant le don de livres français dans de nombreux pays partout dans le monde.

Combien de prix ont-ils été décernés cette année par le national ?

ML- Environ 100 prix nationaux ont été décernés lors du concours "Plaisir d'écrire" en France et à l'étranger. Près de 70 pour le concours « Arts et mathématiques ». Plusieurs de ces prix sont décernés à des élèves des établissements de l'étranger.

Interview de Madame Jacouty, secrétaire et membre du jury de l'AMOPA Paris7 :

Les élèves qui participent à ces concours vous semblent-ils maîtriser la langue française ?

BJ- Les concurrents ont révélé un talent d'écriture certain, sans pour autant bousculer les codes et genres traditionnels. Leur originalité tient plutôt au traitement des thèmes choisis.

Observez-vous une évolution dans leur façon de rédiger ?

BJ- Pour qui est habitué aux licences prises par les auteurs dès le XX^{ème} siècle - licences poétiques et de ponctuation (voir Apollinaire ; en 1913, dans *Alcools* par exemple), liberté lexicale...-, la forme des textes récompensés ne me semble pas spécialement novatrice, ce qui n'empêche en rien leur originalité créatrice !

Le cas échéant, les changements relevés vous paraissent-ils positifs ou négatifs ?

BJ- Certains thèmes de circonstance, comme le confinement, ou de société, comme l'évolution des technologies, ont été traités avec intelligence et sensibilité. La liberté d'écriture, de bon aloi mais toujours raisonnable, a satisfait les membres du jury.

Pourquoi n'avoir choisi que trois catégories d'exercice dans ce concours (poésie, expression écrite, nouvelle) ?

BJ- Les trois catégories sont prédéfinies par le Concours national d'écriture et me semblent incontournables. Elles correspondent parfaitement aux attentes, tant des "écrivains" que de leurs lecteurs qui y ont pris un véritable plaisir et attendent, impatients de nouvelles découvertes, les concours à venir.

Interview de Clotilde Brunetti-Pons, Présidente AMOPA Paris-7 :

Quel est le rôle des sections dans l'organisation des concours Plaisir d'écrire ?

CBP- Ce sont les sections qui mettent en œuvre les concours. Pour la section Paris-7, les différents établissements du 7^{ème} arrondissement de Paris ont été contactés. Les professeurs référents, dans le collège ou le lycée, sélectionnent au maximum cinq copies par classe et nous les remettent. Notre jury classe ensuite les copies, les évalue et en envoie cinq des meilleures par catégorie au National.

Pourquoi l'AMOPA Paris-7 remet-elle des prix ?

CBP- Les sections sont encouragées par le National à sélectionner leurs propres lauréats. Nous remettons ainsi chaque année une vingtaine de prix de section. La cérémonie du 3 juin a permis de récompenser les lauréats de notre section.

Les prix de l'AMOPA Paris-7 peuvent-ils coïncider avec ceux du National ?

CBP- Oui. Les copies des élèves récompensés par notre section sont sélectionnées parmi celles que notre jury envoie au National. Cette année notre section obtient 4 prix nationaux, ce dont nous sommes très fiers : Marguerite de Forville (1^{er} prix du concours jeune nouvelle, lycée La Rochefoucauld) ; Inès Faucher (2^{ème} prix du concours de poésie, classe de sixième, collège Paul Claudel d'Hulst) ; Stella Mercier (2^{ème} prix du concours d'expression écrite, classe de cinquième, collège Paul Claudel d'Hulst) ; Roman Sadowy (2^{ème} prix du concours de poésie, classe de troisième, collège Paul Claudel d'Hulst). Les travaux de nos lauréats sont publiés dans un ouvrage réalisé par l'AMOPA Paris 7, éditions Clipperton.